

In Touch



L'actu sur les marchés émergents de BNP Paribas Investment Partners - Numéro #9 – 4 mai 2016

Le singe sourira-t-il aux marchés émergents en 2016 ?

Le 12 avril, le Fonds monétaire international (FMI) a publié son rapport de printemps tant attendu par le marché.

Patrick Mange, Stratégiste Asie-Pacifique et Marchés Emergents au sein de BNP Paribas Investment Partners décrypte ce rapport :

- Le FMI table sur une **croissance du PIB nominale et réelle plus rapide dans les économies émergentes** que dans celles du monde développé après la fin de l'année 2016
- La croissance plutôt modérée et l'inflation contenue dans les marchés développés soutiennent le **maintien de politiques monétaires très accommodantes**
- Les **prix des matières premières**, et en particulier du pétrole, pourraient avoir touché un plancher
- L'idée d'un **atterrissage brutal en Chine cette année ou l'année prochaine** n'inquiète plus, selon nous, les marchés financiers
- La **dynamique de croissance bénéficiaire** des marchés émergents semble s'améliorer et évoluer plus en ligne avec celle des marchés développés



Patrick Mange
Stratégiste Asie-Pacifique et
Marchés Emergents
BNP Paribas Investment Partners

[Cliquez ici pour lire l'analyse d'une page de Patrick Mange](#)

BNP Paribas Investment Partners

Email: manon.michonneau@bnpparibas.com

Suivez-nous :



[Twitter](#)



[Linkedin](#)



[Youtube](#)

www.bnpparibas-ip.fr

Le présent document a été rédigé et est publié par BNP Paribas Asset Management (BNPP AM)*, un membre de BNP Paribas Investment Partners (BNPP IP)**. Le présent document vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue : 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil en placement. Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers (dénommés ci-après les « Instruments financiers ») agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des Instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document, le cas échéant, des Instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux états-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les Instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des Instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire dans des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus, du document d'offre ou de tout autre document et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers concernés. Le prospectus, le document d'offre ou tout autre document en rapport avec les Instruments financiers sont disponibles auprès de votre correspondant BNPP IP local ou, le cas échéant, des entités de marketing des Instruments financiers. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de BNPP AM au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. BNPP AM n'est nullement obligé de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les Instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. à noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les Instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des Instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux Instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les Instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. Le présent document s'adresse uniquement aux personnes qui possèdent une expérience professionnelle dans le domaine des investissements (« personnes compétentes »). Tout investissement sur lequel porte le présent document est uniquement disponible et ne pourra être conclu qu'avec des clients professionnels tels que définis par l'Autorité des Services financiers. Toute personne qui ne répond pas à ce critère ne devrait pas prendre de décision sur la base du présent document. * BNPP AM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions simplifiées, au capital de 67 373 920 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832. www.bnpparibas-ip.com ** « BNP Paribas Investment Partners » est la marque globale des services de gestion d'actifs du groupe BNP Paribas. Les entités de gestion d'actifs faisant partie de BNP Paribas Investment Partners et éventuellement citées dans le présent document le sont uniquement à titre d'information et n'exercent pas nécessairement d'activités dans votre pays. Pour tout complément d'information, veuillez contacter votre partenaire local agréé.